

**FORMATION** 

# La posture d'accueillant en LAEP

(Lieu d'Accueil Enfants Parents)



Durée: 3 journées de 07h00 soit 21h00

Brigitte JEANSON
<a href="mailto:brigitte.jeanson@irtsca.fr">brigitte.jeanson@irtsca.fr</a>
SEPTEMBRE 2021









# Fiche synthétique

# **Problématique**

L'intervention en LAEP nécessite des compétences multiples. Ce mode d'intervention est indirect. Il est basé sur l'observation et sur l'installation d'un climat favorisant le bien-être des personnes accueillies. Ce climat accueillant permet d'instaurer un espace qui favorise la construction de liens sociaux et la transmission des premières règles de vie collectives pour les tout-petits. Ces moments sont l'occasion de mettre en place les premières expériences d'autonomie. Ils sont aussi le lieu d'une forme de prévention des difficultés vécues lors de cette phase très particulière de la petite enfance. Isolés, fatigués et en manque de repères structurants, certains parents peuvent y trouver matière à se rassurer quant à leurs savoir-être et savoir-faire.

# Public et pré-requis

- Public : professionnels ou bénévoles de la petite enfance.
- Pré-requis : Aucun

# Durée et calendrier

3 journées de 07h00 soit 21h00.

2 sessions par an: 1er semestre 2021 – 1er semestre 2022

## Objectifs de la formation

- Clarifier le cadre d'intervention : missions, objectifs, conditions, places et enjeux du service.
- Définir à partir des représentations et points de repères les notions de parentalité et d'accueil.
- Travailler sur la posture d'accueillant en LAEP.
- Réfléchir aux outils à développer dans la relation parents/enfant.
- Permettre aux professionnels de renforcer leurs compétences relationnelles et d'accompagnement en utilisant leur vécu après l'ouverture du service.

Réfléchir sur des pistes pour adapter son positionnement professionnel aux situations complexes rencontrées.

# Contenus

# **JOUR 1**

Présentation et cadre de la formation. Echanges à partir des attentes et craintes.

La posture et la fonction d'accueillant.

Connaissance des publics accueillis.

Le règlement intérieur, les valeurs du LAEP.

Exercices sur les représentations.

Apports théoriques : parentalité, fonction parentale, besoins du parent et de l'enfant liés à son développement et accueil.

#### **JOUR 2**

L'accompagnement du lien et des interactions enfant/parents.

Le soutien aux fonctions parentales.

L'écoute des parents, techniques d'entretien.

Le cadrage des échanges, règles de communication.

# **JOUR 3**

Réflexion et analyse de la pratique à partir de situations apportées par les participants. Bilan de la formation







# INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE



# Méthodes pédagogiques

- Des apports théoriques en lien avec la pratique.
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires.
- Des ateliers de mise en pratique au travers d'études de cas.

## Une évaluation

Modalités d'évaluation finale : Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.

- Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.
- Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de dernière journée de formation.
- Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

# Equipe pédagogique

- ▶ Simone FOND Responsable de la formation : un contact permanent, une coordination, un fil rouge.
- ▶ Brigitte JEANSON Coordinatrice du Pôle Accueil familial et des formations intra.
- Véronique PERDEREAU Assistante de formation.









# Présentation détaillée de la formation

# I/PRESENTATION GLOBALE DE LA FORMATION

L'intervention en LAEP nécessite des compétences multiples. Ce mode d'intervention est indirect. Il est basé sur l'observation et sur l'installation d'un climat favorisant le bien-être des personnes accueillies. Ce climat accueillant permet d'instaurer un espace qui favorise la construction de liens sociaux et la transmission des premières règles de vie collectives pour les tout-petits. Ces moments sont l'occasion de mettre en place les premières expériences d'autonomie. Ils sont aussi le lieu d'une forme de prévention des difficultés vécues lors de cette phase très particulière de la petite enfance. Isolés, fatigués et en manque de repères structurants, certains parents peuvent y trouver matière à se rassurer quant à leurs savoir-être et savoir-faire.

Il est essentiel d'accompagner les accueillants de ces « laboratoires d'apprentissage et de liens sociaux » que sont les LAEP. Leur expérience est une nouvelle forme d'intervention sociale. Sur un fil en permanence, elles oscillent à chaque minute entre intervention directe et observation flottante. Elles sont à la fois centre de l'attention et présence invisible.

Cette formation vise à développer une posture d'accueillant en LAEP en levant les différentes inquiétudes afférentes à de nouvelles missions :

- ✓ De quelle façon les accueillants peuvent-ils orchestrer le premier accueil d'une famille dans les lieux ?
- ✓ Comment établir une relation de confiance et une distance juste ?
- ✓ Comment accompagner et soutenir les familles dans leur rôle à la parentalité ?
- ✓ Comment, en équipe et individuellement, répondre aux demandes des familles, qu'elles soient explicites ou implicites ?
- ✓ Dans quelle mesure et comment les interactions peuvent mettre en valeur et rassurer les parents présents ?

# II/ PUBLIC CONCERNE

Professionnels ou bénévoles de la petite enfance.

# **III/ PRE-REQUIS**

Aucun.









# **IV/ OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Clarifier le cadre d'intervention : missions, objectifs, conditions, places et enjeux du service.
- Définir à partir des représentations et points de repères les notions de parentalité et d'accueil.
- Travailler sur la posture d'accueillant en LAEP.
- Réfléchir aux outils à développer dans la relation parents/enfant.
- Permettre aux professionnels de renforcer leurs compétences relationnelles et d'accompagnement en utilisant leur vécu après l'ouverture du service.
- Réfléchir sur des pistes pour adapter son positionnement professionnel aux situations complexes rencontrées.

# **V/ PROGRAMMATION ET CONTENUS**

CALENDRIER	CONTENUS	INTERVENANT PRESSENTI
JOUR 1 09h00-12h30 13h30-17h00	Présentation et cadre de la formation. Echanges à partir des attentes et craintes. La posture et la fonction d'accueillant. Connaissance des publics accueillis. Le règlement intérieur, les valeurs du LAEP. Exercices sur les représentations. Apports théoriques : parentalité, fonction parentale, besoins du parent et de l'enfant liés à son développement et accueil.	Intervenant spécialisé
JOUR 2 09h00-12h30 13h30-17h00	L'accompagnement du lien et des interactions enfant/parents. Le soutien aux fonctions parentales. L'écoute des parents, techniques d'entretien. Le cadrage des échanges, règles de communication.	Intervenant spécialisé
JOUR 3 09h00-12h30 13h30-17h00	Réflexion et analyse de la pratique à partir de situations apportées par les participants.  16 h 30 – Bilan de la formation	Intervenant spécialisé









# VI/ METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Ateliers
- Echanges d'expériences / Etudes de cas
- Mises en situation

Cette formation est construite autour d'apports théoriques et de présentation d'expériences, tant de la part des intervenants que des participants à la formation. Les intervenants sont engagés dans une démarche alliant théorisation, enseignements et intervention professionnelle.

Les échanges seront accompagnés d'apports théoriques issus de la théorie de l'attachement de John BOWLBY et du travail de Guy AUSLOOS à propos de la compétence des familles.

# Cette session de formation relève de deux catégories :

- L'acquisition, l'entretien et le perfectionnement des connaissances.
- L'adaptation et le développement des compétences.

Les modalités pédagogiques s'inscriront dans une dynamique de pédagogie participative : il s'agira de partir des expériences et des besoins des participants. Cette démarche pédagogique est dite inductive. La démarche inductive permet, en partant de la problématisation des situations professionnelles :

# Pour l'organisme de formation :

- De construire une dynamique de groupe propice à l'échange et à l'implication des participants.
- De construire des propositions d'analyse pratiques et théoriques au fur et à mesure des progressions individuelles et collectives.

# Pour les participants à la formation :

- De permettre à chacun de poser les principes d'une intervention éthique et bienveillante.
- De s'enrichir des pratiques des participants et de l'intervenant.
- D'analyser leur implication dans des situations problématiques (travail sur les affects et les représentations, analyse des enjeux et des résonnances à l'œuvre dans certaines situations).
- D'élaborer individuellement et collectivement des expérimentations d'intervention propice à une dynamique de changement.

# VII/ SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Un dossier sera remis aux participants ainsi que tout support pédagogique jugé utile par l'intervenant.









# **VIII/ EVALUATION DE LA FORMATION**

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS Champagne-Ardenne pour toute formation. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- Auto-positionnement en début de formation s'appuyant sur un tour de table.
- Débriefing par chaque intervenant avec les stagiaires en vue de réajustement.
- Prise en compte des critiques et suggestions.

Modalités d'évaluation finale : Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.

- Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.
- Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de dernière journée de formation.
- ▶ Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

# IX/ ORGANISATION DE LA FORMATION

Effectif: Maximum 15 personnes

Durée: 3 journées de 7 h 00 soit 21 h 00

Calendrier: 2 sessions par an en inter: semestre 1 – semestre 2 / en intra: sur demande.

Lieu: IRTS CA en inter - sur site en intra

## X/ EQUIPE PEDAGOGIQUE

# **♦** Responsables :

O Simone FOND - Directrice de la pédagogie et des formations.

# Intervenants

- Virginie EVRARD
- o Formatrice/consultante en travail social depuis plus de vingt ans.
- Analyse des pratiques professionnelles (analyse systémique), régulation d'équipe, interventions post-traumatiques.

# Assistante pédagogique :

o Véronique PERDEREAU.

# XI/ COÛT DE LA FORMATION

20,00 € de l'heure par personne en inter.

En intra: sur devis.









# XII/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'organisme : Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne

Directeur général : Stéphane FOURNAL

Direction du service : Simone FOND - Directrice de la pédagogie et des formations.

Date de création: 16.01.1991

Nature juridique: Association de loi 1901

Numéro de déclaration d'activité : 21-51-00158-51

Adresse: 8 rue Joliot Curie - 51100 REIMS

Tel: 03.26.06.82.47 Fax: 03 26 06 29 64

Contacts:

<u>brigitte.jeanson@irtsca.fr</u> <u>veronique.perdereau@irtsca.fr</u>

Site internet : www.irtsca.fr

Facebook: <a href="https://www.facebook.com/irtsca">https://www.facebook.com/irtsca</a>

Twitter: www.twitter.com/irtsca

Linkedin: https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne

Youtube: www.bit.ly/youtube-irtsca

Newsletter IRTSCA: <a href="https://irtsca.fr/inscription-newsletter-irtsca/">https://irtsca.fr/inscription-newsletter-irtsca/</a>





